

**Programs, Services
and Initiatives Guide**

**Guide des programmes,
services et initiatives**



Ontario Training
and Adjustment Board

Conseil ontarien de
formation et d'adaptation
de la main-d'œuvre

Apprenticeship

Summer 1992

WHAT IS APPRENTICESHIP?

Apprenticeship is a proven way to learn and to build a successful career. Ontario's apprenticeship programs, in more than 600 occupations, give women and men opportunities to develop new skills and knowledge. Apprenticeships generally are offered in four sectors; construction, motive power, industrial and service.

About 90 percent of an apprentice's time is spent on the job, gaining hands-on experience under the guidance of qualified tradespeople. The remainder is spent in study, usually at a college of applied arts and technology.

It takes a number of people to initiate an apprenticeship. To begin, you need a worker who wants to learn and an employer who needs skilled employees, and is willing to assume the cost of workplace training.

The Apprenticeship and Client Services Branch of the Ministry of Skills Development helps by making sure the training program serves the needs of an apprentice and an employer, and standards of training, contained in provincial regulations for certain occupations, are met. In addition, the ministry shares the cost of in-school training with the federal government.

WHO CAN PARTICIPATE?

Apprentices must be at least 16 years of age. For many occupations, a Grade 10 education is the minimum requirement, but most unions and employers are now looking for workers who have achieved Grade 12 or higher. To be competitive in today's fast-paced job market, apprentices must have a solid grounding in subjects like maths, language and sciences.

While on-the-job, an apprentice earns a wage which increases as training progresses. During the in-school portion of training, an apprentice receives support from the Unemployment Insurance Commission.

The Ministry of Skills Development encourages women to learn skilled trades. The 30 Women's Access to Apprenticeship Projects located across the province locate and inform women interested in the trades, and identify employers and unions interested in training women as apprentices.

WHY IS APPRENTICESHIP IMPORTANT?

Workers, employers and economists agree that skilled tradespeople help attract the high-wage, highly-technical jobs Ontario needs to prosper.

Surveys show that skilled workers have more stable careers and earn better wages than untrained workers.

In addition, they are able to work in a variety of interesting and challenging jobs, and frequently are self-employed. Apprenticeship training can be the key to a secure and financially rewarding future.

Employers involved with Ontario's apprenticeship programs find it an effective way to build a skilled workforce.

In February 1992, more than 57,000 apprentices were training in Ontario. About 38,000 of them were in construction and motive power occupations. More than 14,000 new apprentices registered during 1990-1991 and 7,100 apprentices completed their training. There are approximately 322,000 skilled workers with Certificates of Qualification (journeypersons) in the province.

HOW DO I APPLY?

If you want to be an apprentice, you must find an employer willing to participate in apprenticeship training. Industrial Training Consultants in Apprenticeship and Client Service Branch offices across the province can provide guidance and advice on how to start. Interested women may also contact their local Women's Access to Apprenticeship Project co-ordinator.

Employers who want to set up an apprenticeship program can contact the nearest Apprenticeship and Client Service Branch office. An Industrial Training Consultant will help design a program and keep you up-to-date on changes in training requirements.

To find the Apprenticeship office or Women's Access to Apprenticeship Project nearest you, call the Ministry of Skills Development's toll-free Training Hotline.

WHAT IS THE MINISTRY OF SKILLS DEVELOPMENT?

The Ministry of Skills Development supports and promotes workplace training in Ontario to help rebuild the economy, to improve the mobility and earning power of workers, and contribute to the quality of working life. It administers programs including apprenticeship, and women's access to apprenticeship as well as a training consulting and assessment service. The ministry also promotes careers in skilled trades to students.

TRAINING HOTLINE NUMBER

1-800-387-5656



Ministry of
Skills
Development
Ontario



Formation

I N F O

L'apprentissage

Été 1992

QU'EST-CE QUE L'APPRENTISSAGE?

L'apprentissage est une méthode efficace d'acquérir les compétences requises pour mener une carrière fructueuse. Les programmes d'apprentissage offerts dans plus de 600 métiers en Ontario donnent aux femmes et aux hommes l'occasion d'acquérir de nouvelles compétences. Les programmes d'apprentissage touchent généralement quatre secteurs : la construction, l'automobile, l'industrie et les services.

Environ 90 pour 100 de la période d'apprentissage consiste en une formation pratique, exécutée en milieu de travail, sous la supervision de gens de métiers. Le reste du temps est consacré à l'étude, généralement dans un collège d'arts appliqués et de technologie.

L'élaboration d'un programme d'apprentissage requiert la collaboration d'un certain nombre de personnes. Il faut d'abord trouver une personne désireuse d'apprendre un métier et un employeur qui a besoin de gens de métier et qui est prêt à assumer les frais de formation en milieu de travail.

La Direction de l'apprentissage et des services à la clientèle du ministère de la Formation professionnelle joue un rôle de soutien en s'assurant que le programme de formation réponde aux besoins de l'employeur et de la personne en stage d'apprentissage et que les normes de formation prévues dans les règlements provinciaux soient respectées. Le Ministère partage également les frais de formation en établissement d'enseignement avec le gouvernement fédéral.

QUI PEUT Y PARTICIPER?

Les apprenties et les apprentis doivent être âgés de 16 ans et plus. Même si plusieurs métiers ne requièrent qu'une 10^e année, de nos jours, la plupart des syndicats et des employeurs cherchent des personnes ayant une 12^e année et plus. Pour rester en tête de file dans le contexte changeant du marché du travail des temps modernes, les personnes désireuses de suivre un programme d'apprentissage doivent avoir acquis de bonnes connaissances en mathématiques, en langues et en sciences.

Les apprenties et les apprentis gagnent des revenus qui augmentent à mesure que progresse leur apprentissage. Pendant leur formation en établissement d'enseignement, ils bénéficient du soutien de la Commission de l'assurance-chômage.

Le ministère de la Formation professionnelle encourage les femmes à apprendre un métier. Les 30 projets d'accès des femmes à l'apprentissage offerts d'un bout à l'autre de la province recrutent et informent les femmes intéressées aux métiers et identifient les employeurs et les syndicats intéressés à offrir une formation en apprentissage.

POURQUOI L'APPRENTISSAGE EST-IL IMPORTANT?

La main-d'oeuvre, les employeurs et les économistes reconnaissent que les gens de métier aident à générer les emplois très spécialisés

et bien rémunérés dont l'Ontario a besoin pour assurer sa croissance.

Des enquêtes montrent que les gens de métier jouissent d'une carrière plus stable et gagnent de meilleurs salaires que les gens non qualifiés, sans compter qu'ils sont capables de travailler dans divers domaines intéressants et motivants et qu'ils sont souvent leurs propres patrons. La formation en apprentissage peut être la clé d'un avenir prometteur sur le plan de la stabilité de l'emploi et de la sécurité financière.

Les employeurs qui participent aux programmes d'apprentissage de l'Ontario trouvent qu'il s'agit d'une bonne façon d'acquérir une main-d'oeuvre qualifiée.

En février 1992, plus de 57 000 personnes suivaient un programme d'apprentissage en Ontario. De ce nombre, 38 000 environ travaillaient dans le domaine de la construction et de l'automobile. Plus de 14 000 nouvelles personnes se sont inscrites comme apprenties en 1990-1991 et 7 100 personnes, inscrites au cours des années précédentes, ont terminé leurs programmes de formation. On estime à 322 000 le nombre de personnes détenant un certificat de qualification professionnelle dans la province.

COMMENT PUIS-JE M'INSCRIRE?

Pour devenir une apprentie ou un apprenti, vous devez trouver un employeur qui souhaite participer au programme d'apprentissage. Les conseillères et les conseillers en formation industrielle des bureaux régionaux de toute la province sont en mesure de vous aider et de vous conseiller sur la façon de débiter votre programme. Les femmes s'intéressant aux métiers peuvent également communiquer avec la coordonnatrice du programme d'accès des femmes à l'apprentissage dans leur région.

Les employeurs qui veulent élaborer un programme de formation en apprentissage peuvent communiquer avec le bureau régional de la Direction de l'apprentissage et des services à la clientèle le plus près. Une conseillère ou un conseiller en formation industrielle vous aidera à concevoir un programme et vous tiendra au courant des changements sur le plan des normes de formation.

Pour trouver le bureau de l'apprentissage ou le projet d'accès des femmes à l'apprentissage le plus près de chez vous, appelez sans frais le service Renseignements Formation du ministère de la Formation professionnelle.

QU'EST-CE QUE LE MINISTÈRE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE?

Le ministère de la Formation professionnelle a pour mandat de soutenir et de promouvoir la formation en milieu de travail en Ontario de manière à relancer l'économie, à améliorer la mobilité et le pouvoir financier de la main-d'oeuvre et à contribuer à la qualité de la vie au travail. Il gère des programmes, y compris le programme d'apprentissage et les projets d'accès des femmes à l'apprentissage, de même qu'un service de consultation et d'évaluation en matière de formation. Le Ministère encourage également les étudiantes et les étudiants à faire carrière dans les métiers.

RENSEIGNEMENTS FORMATION

1-800-387-5656



Ministère de la
Formation
professionnelle

Ontario



Ententes sectorielles

Les ententes sectorielles sont des ententes de formation passées avec des secteurs d'activité spécifiques. À titre d'exemple, des ententes sectorielles ont été conclues avec des entreprises de l'industrie de la fabrication d'équipement électrique et électronique, de l'industrie de la fabrication de pièces automobiles et de l'industrie de l'acier.

Ces ententes ont pour but de favoriser le perfectionnement et l'avancement des ressources humaines. Dans les secteurs participants, les travailleurs et travailleuses et les employeurs contribuent un montant égal. Le COFAM et le gouvernement fédéral font eux aussi une mise de fonds.

La contribution du COFAM couvre les dépenses directes de formation en Ontario, soit les frais de scolarité, les salaires des instructeurs et instructrices, les déplacements, la location des locaux, l'élaboration du programme d'études et les fournitures didactiques.

L'apport financier est facultatif pour les entreprises et les groupes de travailleurs et de travailleuses appartenant à chaque secteur d'activité. Les personnes intéressées sont invitées à s'assurer auprès de leur milieu de travail s'il y a une entente.

Pour plus d'information, écrire à :

La Direction de l'élaboration des services et des partenariats
625, rue Church, 6^e étage
TORONTO, ON M4Y 2E8

Ou appeler RENSEIGNEMENTS COFAM au
1-800-387-5656.

Accès des femmes à l'apprentissage

Pour encourager un plus grand nombre de femmes à apprendre un métier non traditionnel, le COFAM

OTAB's contribution covers direct training costs in Ontario, which include tuition, instructor salaries, travel, accommodation, equipment, and the development of curriculum and training materials.

Participation in the fund is voluntary for businesses and worker groups within each industry sector. Interested individuals should check if their workplace is covered by an agreement.

For more information, please write:

The Partnership and Service Development Branch,
625 Church Street, 6th floor,
TORONTO, ON M4Y 2E8

Or call the OTAB Hotline at 1-800-387-5656.

Women's Access to Apprenticeship Projects

To encourage more women to enter ~~technical~~ ^{technical} apprenticeship training, OTAB supports a number of Women's Access to Apprenticeship Projects throughout the province.

The projects are community-based and respond to the needs of local women and employers by:

- * informing women of the benefits of apprenticeship training and careers in skilled occupations;
- * informing employers and unions of the benefits of hiring women as apprentices;
- * providing support services such as counselling and referrals to programs which prepare women for apprenticeship; and
- * helping match women apprentices with employers and unions interested in training women.